

PREFET DE L'EURE

**ARRETE n° D1/B1/15/414 portant modification de la composition
du Conseil Départemental de l'Environnement
et des Risques Sanitaires et Technologiques**

**Le préfet de l'Eure
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu :

- le Code de la santé publique ;
- le Code général des collectivités territoriales ;
- le Code de l'environnement ;
- le décret du 31 juillet 2014 nommant Monsieur René BIDAL, préfet de l'Eure ;
- le décret du 5 février 2015 nommant Madame Anne LAPARRE-LACASSAGNE, secrétaire générale de la préfecture de l'eure ;
- l'arrêté préfectoral n° SCAED-15-02 du 9 mars 2015 donnant délégation de signature à Madame Anne LAPARRE-LACASSAGNE, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure ;
- l'ordonnance n° 2004-637 du 1^{er} juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ;
- l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives à la simplification des commissions administratives ;
- le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 instituant les agences régionales de santé ;
- l'arrêté préfectoral n° 2006-I-010488 du 21 juillet 2006 portant création du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques ;
- l'arrêté préfectoral modifié n° ARS – 10 – 48 du 30 avril 2010 portant création et composition du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques ;
- l'arrêté préfectoral modifié n° D1/B1/12/539 du 16 octobre 2012 portant composition du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques ;

- la délibération en date du 20 avril 2015 du conseil départemental de l'Eure désignant ses représentants suite aux élections départementales de mars 2015 ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 2 de l'arrêté modifié n° D1/B1/12/539 du 16 octobre 2012 portant composition du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques est modifié comme suit :

.....
- 2^{ème} groupe – Représentants des collectivités territoriales.
.....

- **Représentants du conseil départemental de l'Eure.**

Titulaires : Mme Marie-Christine JOIN-LAMBERT, conseillère départementale du canton de Brionne
M. Gérard CHERON, conseiller départemental du canton de Breteuil
.....

Article deux : Le mandat des membres du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques prendra fin le 15 octobre 2015.

Article trois : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Évreux, le **13 MAI 2015**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture,



Anne LAPARRE-LACASSAGNE